

CORBETT ET FITZSIMMONS

Ce qu'ils font a Carson
LES "QUEENSBERRY RULES"

Carson, 12.—Au cours d'une promenade faite en même temps hier, du côté du pénitencier, Corbett et Fitzsimmons ont fait se heurter face à face, sur la route qui conduit à cet endroit.

Billy Brady, l'un des seconds de Corbett s'est déclaré parfaitement satisfait de l'interprétation donnée par le referee Siler des règlements du marquis de Queensbury. Corbett, a-t-il dit, a plutôt de se plaindre de cette interprétation que Fitzsimmons, et ce n'est pas lui qui a le plus fort et le plus habile à la boxe et les honneurs du championnat.

Fitzsimmons, par contre ne peut pas accepter l'interprétation de Siler; on ne connaît pas toutefois la nature de ses objections. Toute la question va être débattue aujourd'hui par des représentants accrédités des deux pugilistes dans une conférence avec Siler.

Fitzsimmons a déclaré à quelqu'un hier que le premier coup qu'il va administrer à Corbett le 17 mars, va le mettre en morceaux.

Le nombre de billets d'admission vendus jusqu'à ce jour est de près de 7,000.

LA CATASTROPHE DE BOSTON

L'émotion causée à Boston par l'explosion sous-marine de jeudi dernier est encore loin de se calmer. Trois des personnes blessées sont mortes depuis, ce qui porte à neuf jusqu'à présent le nombre des victimes. En outre, il y a encore plusieurs blessés qui sont loin d'être hors de danger. L'enquête officielle sur la cause de l'accident s'ouvrira demain.

On raconte à ce propos, qu'un nommé John Ryan, de Jamaica Plain, qui se trouvait près du lieu de l'accident et qui fut un des premiers à porter secours aux mourants et aux blessés, est devenu fou furieux.

Préfet du comté de Lévis

M. Beaudin, depuis plusieurs années maire du village de Lévis, a été élu préfet du comté de Lévis à une assemblée des maires de tout le comté.



M. W. BRISSETTE, secrétaire-archiviste du club libéral de St-Henri.
Photographie Lapré et Lavigne, rue St-Denis, coin de la rue Ontario.

COMTE DE CHAMPLAIN

St Stanislas, 12.—Il vient d'arriver à M. Marcot, candidat conservateur un petit incident qui n'est pas tout à fait de nature à augmenter ses espérances politiques. Il était prêt à partir pour son comté, mais il comptait bien être reçu encore cette année. Or à l'assemblée du conseil de comté qui vient d'être tenue, c'est M. Trépanier, maire de St-Tite qui a été élu préfet par la majorité de ses collègues.

L'incident est d'autant plus significatif que l'élection cette année a été faite par les conservateurs uniquement au point de vue politique.

LES EBOULEMENTS DE QUEBEC

Québec, 12.—Les commissaires nommés pour faire une enquête sur les éboulements de la rue Champlain viennent de recevoir leurs commissions. Ce sont MM. W. F. Murphy et le Dr Howe. Ils commenceront leurs travaux la semaine prochaine.

A L'Assomption

M. P. A. Séguin, E. E. L., trésorier de l'Association des étudiants libéraux, part ce soir pour L'Assomption dans le but de préparer une assemblée dans ce comté, sous les auspices de cette jeune et florissante association. Les étudiants libéraux sont bien décidés de prêter tout leur plus actif concours à tous les candidats de la cause libérale.

COMTE DE L'ISLET

Nous apprenons avec plaisir que notre ami, M. Louis Gagnon, de Ste Louise, comté de L'Islet, vient d'être élu pour la deuxième fois, maire de cette paroisse. Quoique jeune encore, M. Gagnon a déjà fait sa marque parmi ses concitoyens, qui ne pouvaient faire un meilleur choix. Nos félicitations.

A une récente assemblée du conseil municipal du comté de L'Islet, des résolutions de condoléances ont été adoptées à l'occasion de la mort de M. Auguste Farfari, ancien maire de L'Islet, et membre du conseil pendant plusieurs années.

L'ENQUETE TERMINEE

Dans l'affaire Gauthier Jeannotte

Le témoignage du reverend M. Proulx

Le révérend J. B. Proulx, curé de St. Lin, a rendu son témoignage hier après-midi à deux heures, lors de la réouverture de la cour, dans la cause de Gauthier et Jeannotte.

Le révérend monsieur a donné un témoignage très élaboré. Il dit avoir reçu \$1,500 de M. Marion, dont \$750 avaient été donnés à M. Gauthier, la balance ayant été remise au député provincial de l'Assomption, M. Béique demande au témoin de raconter les



M. W. A. SÉGUIN, 1er vice-président actif du club libéral de St-Henri.
Photographie Lapré et Lavigne, rue St-Denis, coin de la rue Ontario.

circstances dans lesquelles il reçut ces \$1,500.

Le Révérend M. Proulx avait rencontré M. Gauthier, lequel lui avait déclaré que s'il pensait que les déclarations seraient payées il serait disposé à sacrifier sa candidature. Plus tard, le témoin avait rencontré M. Marion et se montrait lui avait dit, "M. Proulx, si vous voulez, vous pouvez faire démissionner M. Gauthier." Il répondit qu'il pensait pouvoir le faire et de ce moment il pensait d'indemniser de son propre argent M. Gauthier au montant de \$300.

Le six juin, M. Marion dit au témoin que la question des démissions était réglée et le lendemain, il adressa un télégramme à M. Gauthier de descendre à Québec. Il était étonné de voir que M. Marion lui donnait tant d'argent et il lui dit alors: "Vous faites les choses royalement." Le jour suivant, M. Marion rencontra le témoin et lui dit que si un autre candidat se présentait Gauthier ne recevrait que \$750. Je répondis, dit le témoin, que l'argent était dans ma poche et que j'en ferais ce que je voudrais.

Le Révérend Proulx rencontra Gauthier au numéro 84 rue D'Anteuil, Québec, et ce dernier était consentant à se retirer de la lutte, mais il devait auparavant voir ses amis.

Q—Saviez-vous de qui venait l'argent?

R—Je ne l'ai jamais vu avant le 1er juillet, 1895, qu'il venait de M. Jeannotte. En donnant l'argent à Gauthier, je lui dis que toutes les bonnes actions dans le monde étaient récompensées. J'ai dit ceci en riant. M. Gauthier n'a pas semblé surpris et il n'a rien dit en prenant l'argent.

M. H. Jeannotte est ensuite appelé à rendre son témoignage et il relate comment la somme de \$1,500 avait été envoyée à Québec et comment cela avait opéré la retraite de M. Gauthier.

D'autres témoignages moins importants ont été rendus et l'enquête a été close, l'argumentation devant avoir lieu dans quelques jours.

LA MARINE FRANCAISE

Paris, 12.—Les derniers essais du croiseur cuirassé le "Pothuau" viennent d'avoir lieu à Cherbourg.

Pendant une marche de 24 heures, la force déployée qui devait être de 6,500 chevaux, a été de 6,800.

La vitesse a été, en moyenne, de 17 nœuds 8. Le fonctionnement de l'appareil moteur a été des plus satisfaisants, pendant toute la durée de l'essai.



M. F. ST-GERMAIN, trésorier du club libéral de St-Henri.
(Photographie Lapré et Lavigne, rue St-Denis, coin de la rue Ontario.)

La population des Iles Hawaï

Dans son dernier rapport adressé au département d'Etat à Washington, M. Ellis Mills, consul général des Etats-Unis à Honolulu, annonce que, l'après un nouveau recensement, la population des Iles Hawaï est actuellement de 109,020 habitants, dont 31,019 indigènes, 24,400 Japonais, 21,616 Chinois, 15,191 Polonais, et 3,085 Américains seulement.

LE CLUB LIBERAL DE ST-HENRI

COMTE DE ROUVILLE

M. Frégeau renonce à la candidature

M. Girard seul candidat libéral

Grande assemblée à Rougemont Jeudi le 18

Les difficultés qui avaient surgi dans le comté de Rouville parmi nos amis viennent d'être apaisées à la satisfaction des intéressés. L'harmonie la plus parfaite règne maintenant parmi les libéraux, et assure à M. Marchand l'élection de l'un de ses partisans.

Les conservateurs avaient cru un instant que la division dans nos rangs pouvait amener la défaite de nos amis, mais leurs espérances étaient vaines.

La convention libérale avait offert la candidature à M. Frégeau, et ce sans aucune sollicitation de sa part. Il vient de renoncer à la candidature d'une manière des plus généreuses et des plus honorables pour lui.

M. Girard devient le seul candidat libéral, et l'élection va maintenant se faire entre lui et M. Dufresne, le candidat des "taxeurs." A une réunion de quelques uns des principaux amis de MM. Girard et Frégeau, il a été dé-

NOTES DIVERSES

Le club libéral de St-Henri dont nous présentons aujourd'hui les officiers à nos lecteurs, a remplacé le club Dorion qui fit en son temps sa



M. J. A. GIROUX, président actif du club libéral de St-Henri.
Photographie Lapré et Lavigne, rue St-Denis, coin de la rue Ontario.

bonne quote-part de travail pour l'avancement de l'idée libérale. Autant que son devancier, nous en sommes

Roche, de notre histoire politique.

Le club libéral de St-Henri a été fondé le 20 juillet 1896, et n'a pas cessé depuis lors de donner à notre parti plus de deux cent cinquante membres, qui se réunissent régulièrement le deuxième et le quatrième vendredi de chaque mois, à 8 heures p.m., à la salle Lenoir, coin des rues Notre-Dame et St-Philippe, pour discuter les questions à l'ordre du jour.

Comme états de service des plus honorables le club libéral de St-Henri a les honorables services rendus aux électeurs de sa division électorale dans la récente révision des listes. C'est par plus de 400 que se chiffrent les noms qu'il y a fait porter à lui seul.

Le club St-Henri a pour présidents honoraires les honorables MM. Laurier, Marchand, Robitoux, et MM. Dr. J. Lanctôt et J. A. C. Madore.

En sus des officiers, dont nous publions les portraits en cette page, le club de St-Henri a un comité de direction composé des messieurs suivants: Omer Parent, A. Reed, Ferd. Faure, L. Robert, C. Lafleur, E. Guay et Jos. Jacob.

Rochester, N. Y., 12.—M. Darius Anthony est décédé hier, à Darien City, comté Genesee, à l'âge de 104 ans.

M. Anthony s'était marié en 1812, et sa femme est morte en 1876. Ils ont eu 15 enfants, dont 10 sont encore vivants. Il y avait deux jumeaux parmi ses derniers. L'aîné des enfants a maintenant 84 ans.



SIR AIME DORION

Autrefois chef du parti libéral

HONORABLEMENT ACQUITTE

Sweetsburg, P. Q., 12.—Le procès de W. A. Thorpe, accusé de vol de lettres enregistrées, s'est terminé bruyamment par la libération de l'accusé, le grand jury rapportant "acquiescement non fondé" dans son cas.

Il avait été arrêté sur la dénonciation d'un jeune Schiller, assistant maître de poste à Mansonville, qui a été condamné à trois ans de pénitencier pour la même offense et qui avait prétendu avoir un complice partageant l'argent avec lui, dans la personne de l'accusé Thorpe. Le verdict du grand jury met fin à tous commentaires.

L'hon. M. Nantel

L'hon. M. Nantel, dont l'état de santé laisse beaucoup à désirer, est parti hier matin avec madame pour un séjour de quelques semaines dans le Sud.

Personnel

M. Auguste Mackay, avocat de Papi-neauville, qui était venu assister aux funérailles de M. Arthur Danereau est retourné chez lui hier après-midi.



M. le Dr J. S. LANCTÔT, vice-président honoraire du club libéral de St-Henri.
Photographie Lapré et Lavigne, rue St-Denis, coin de la rue Ontario.

LA GRECE PERSISTE

A garder les Crétois sous sa jupe

L'Italie commence à faire les grosses dents

Et demande d'étouffer immédiatement l'insurrection

Des députés Belges envoient leurs sympathies à la Grèce

Londres, 12.—Le correspondant athénien du Times télégraphie qu'il a obtenu des plus hautes autorités un aperçu du règlement que la Grèce est prête à effectuer au sujet des affaires



M. J. B. BISSONTETTE, 2e vice-président du club libéral de St-Henri.
(Photographie Lapré et Lavigne, rue St-Denis, coin de la rue Ontario.)

de Crète. D'abord les troupes turques devront se retirer immédiatement de l'île. Ensuite l'ordre devra y être rétabli par les forces européennes agissant de concert avec l'armée grecque. Toutes ces troupes devront être sous le commandement d'un chef choisi dans l'armée étrangère. En troisième lieu, les insurgés feront leur soumission aux puissances européennes. Une plébiscite devra être tenu au bout de trois mois pour décider si un gouvernement autonome doit être accordé à la Crète, ou si elle sera annexée à la Grèce. Enfin, les puissances devront faire en sorte que la Turquie retire ses troupes de la frontière grecque pendant que la Grèce agit de même.

Le Times dit que le gouvernement considère que le danger le plus immédiat se trouve sur la frontière. L'armée grecque et la population Thésalienne sont toutes deux si mal disposées qu'un conflit peut se produire à chaque instant. Le navire britannique "Camperdown" a été envoyé hier au secours des Italiens à Hierapetra. Les puissances n'ont point encore arrêté le plan dont elles se servent pour bloquer la Grèce. Lord Salisbury, M. Hanotaux et le marquis de Rudini sont restés muets jusqu'ici à ce sujet. L'Italie compte déjà quinze de ses vaisseaux dans le Levant et en enverra bientôt dix autres à la rescousse.

Hier soir, à la Chambre des Communes, Sir Wm. Harcourt a demandé au gouvernement s'il est vrai que la Grèce est prête à reconnaître l'autonomie de la Crète sous la suzeraineté de la Porte. M. George Curzon, secrétaire au département des affaires étrangères, a répondu que les communications reçues du gouvernement grec seraient exposées demain à la Chambre. Il a ajouté que ces communications ne coïncident pas entièrement avec ce que vient de demander Sir William.

Paris, 12.—A la chambre des communes, M. Hanotaux a proposé hier que l'on commence lundi la discussion au sujet des affaires de Crète. Cette motion a été adoptée. M. Hanotaux a assuré à la chambre que la réponse de la Grèce à l'ultimatum est de nature à encourager des négociations avec elle.

Cané, 12.—L'attitude de Sir Alfred Biliotti, le consul anglais, a soulevé contre lui l'antipathie des chrétiens de l'île, et l'on croit généralement que, quelque soit le sort de la guerre, son utilité comme représentant britannique est terminée. Les efforts pour sauver les musulmans à Kandamos et ailleurs dans le district de Sélimo n'au-

grandement abandonner l'île et des mandent instantanément que des moyens leur soient fournis pour atteindre Smyrne. Sir Alfred Biliotti est en faveur de ce projet et il a conseillé que l'on mette des navires à la disposition des réfugiés pour qu'ils puissent attendre le but désiré. On vient d'apprendre que les nouvelles que les insurgés à Kandamos attaquent continuellement la ville ne sont pas correctes.

Les rapports reçus ici de plusieurs parties de l'île tendent à montrer que la nouvelle que les chrétiens n'accepteront pas l'autonomie n'est pas correcte. A tout événement, les chefs des insurgés, ayant appris que les puissances avaient l'intention de leur accorder l'autonomie, déclarent ouvertement qu'ils sauront prouver à l'univers qu'ils savent se conduire comme un peuple arabisé.

Athènes, 12.—On peut dire que la situation s'améliore généralement. La ville est très tranquille, à part quelques explosions de patriotisme enthousiaste par ci et là.

Aussilour Cipriani, le socialiste italien, est arrivé hier, accompagné de seize volontaires, dans le but de s'emparer des drapeaux grecs. Le petit parti a été chaudement accueilli et on lui a fait une véritable démonstration. Le gouvernement nie les rapports que les autorités militaires sont à former une légion étrangère. Les autorités veulent qu'il soit bien compris qu'elles ne désirent pas de filibustiers ou d'éléments tapageurs dans l'armée.

Des personnes qui ont été témoins de l'arrivée des réfugiés crétois au Pirée, où 8,000 de ces derniers sont en quartiers, décrivent leur état comme des misérables. Ils sont destitués de tout et sont grandement malades par la faim et la maladie. La plupart sont des femmes et des enfants.

Londres, 12.—Une dépêche de Rome au Daily News dit que l'amiral Canova, l'Italien qui commande les flottes réunies dans les eaux crétoises, insiste sur la nécessité des troupes pour étouffer la rébellion dans l'intérieur de Crète. Le gouvernement italien, après avoir conféré à ce sujet avec les autres puissances, a décidé d'envoyer un corps de troupes dans l'île de Crète.

Londres, 12.—Le Daily News publie une dépêche de Salonique confirmant la nouvelle que les troupes ont continué leurs préparatifs militaires. Les officiers à Salonique, Macédoine et Cassandreia saisissent les chevaux et les mules des chrétiens et collectent une année de taxes d'avance.

Cané, 12.—Il n'y a rien de vrai dans la nouvelle que les navires anglais et italiens ont débarqué des troupes dans ce port.

Bruxelles, 12.—Treize députés de la chambre ont adressé un message de sympathie au gouvernement grec.

Saint-Petersbourg, 12.—On ne partage pas ici les opinions alarmistes concernant la probabilité d'une guerre européenne éclatant à la suite des troubles actuels. En effet, on a reçu

de la Serbie et de la Bulgarie l'assurance qu'elles ne prêteront pas de l'état de choses actuel pour provoquer un soulèvement. C'est un point très important. Aussi, dans le cas où la Grèce, en présence de la patience et de la tolérance des puissances et de la Turquie, insisterait pour précipiter l'explosion de la guerre, la Russie, l'Autriche, la France et l'Allemagne sont bien d'accord pour tenter tous les efforts possibles en vue de localiser cette guerre. A Saint-Petersbourg on est d'avis que cela peut se faire et que les hostilités ne dureront pas longtemps, attendu que la Grèce, sans appui, ne peut pas résister à la Turquie, tandis que celle-ci n'est guère anxieuse de poursuivre une guerre avec un peuple qui forme une si grande partie de sa population.

On blame l'Angleterre de ne pas avoir accepté, l'année dernière, la proposition des puissances qui demandaient le blocus de la Crète pour empêcher le débarquement systématique d'armes et de munitions. Comme résultat, les puissances se trouvent aujourd'hui trop faibles en présence d'une population chrétienne tout armée en armes et décidée à braver tous les dangers.

Le Nouveau Temps croit que les puissances ne sont pas d'accord; quant aux autres journaux, ils gardent le silence sur cette question.

On blâme l'Angleterre de ne pas avoir accepté, l'année dernière, la proposition des puissances qui demandaient le blocus de la Crète pour empêcher le débarquement systématique d'armes et de munitions. Comme résultat, les puissances se trouvent aujourd'hui trop faibles en présence d'une population chrétienne tout armée en armes et décidée à braver tous les dangers.

Le Nouveau Temps croit que les puissances ne sont pas d'accord; quant aux autres journaux, ils gardent le silence sur cette question.

On blâme l'Angleterre de ne pas avoir accepté, l'année dernière, la proposition des puissances qui demandaient le blocus de la Crète pour empêcher le débarquement systématique d'armes et de munitions. Comme résultat, les puissances se trouvent aujourd'hui trop faibles en présence d'une population chrétienne tout armée en armes et décidée à braver tous les dangers.

Le Nouveau Temps croit que les puissances ne sont pas d'accord; quant aux autres journaux, ils gardent le silence sur cette question.

On blâme l'Angleterre de ne pas avoir accepté, l'année dernière, la proposition des puissances qui demandaient le blocus de la Crète pour empêcher le débarquement systématique d'armes et de munitions. Comme résultat, les puissances se trouvent aujourd'hui trop faibles en présence d'une population chrétienne tout armée en armes et décidée à braver tous les dangers.

Le Nouveau Temps croit que les puissances ne sont pas d'accord; quant aux autres journaux, ils gardent le silence sur cette question.

On blâme l'Angleterre de ne pas avoir accepté, l'année dernière, la proposition des puissances qui demandaient le blocus de la Crète pour empêcher le débarquement systématique d'armes et de munitions. Comme résultat, les puissances se trouvent aujourd'hui trop faibles en présence d'une population chrétienne tout armée en armes et décidée à braver tous les dangers.

Le Nouveau Temps croit que les puissances ne sont pas d'accord; quant aux autres journaux, ils gardent le silence sur cette question.

On blâme l'Angleterre de ne pas avoir accepté, l'année dernière, la proposition des puissances qui demandaient le blocus de la Crète pour empêcher le débarquement systématique d'armes et de munitions. Comme résultat, les puissances se trouvent aujourd'hui trop faibles en présence d'une population chrétienne tout armée en armes et décidée à braver tous les dangers.

Le Nouveau Temps croit que les puissances ne sont pas d'accord; quant aux autres journaux, ils gardent le silence sur cette question.

On blâme l'Angleterre de ne pas avoir accepté, l'année dernière, la proposition des puissances qui demandaient le blocus de la Crète pour empêcher le débarquement systématique d'armes et de munitions. Comme résultat, les puissances se trouvent aujourd'hui trop faibles en présence d'une population chrétienne tout armée en armes et décidée à braver tous les dangers.

Le Nouveau Temps croit que les puissances ne sont pas d'accord; quant aux autres journaux, ils gardent le silence sur cette question.

On blâme l'Angleterre de ne pas avoir accepté, l'année dernière, la proposition des puissances qui demandaient le blocus de la Crète pour empêcher le débarquement systématique d'armes et de munitions. Comme résultat, les puissances se trouvent aujourd'hui trop faibles en présence d'une population chrétienne tout armée en armes et décidée à braver tous les dangers.

Le Nouveau Temps croit que les puissances ne sont pas d'accord; quant aux autres journaux, ils gardent le silence sur cette question.

On blâme l'Angleterre de ne pas avoir accepté, l'année dernière, la proposition des puissances qui demandaient le blocus de la Crète pour empêcher le débarquement systématique d'armes et de munitions. Comme résultat, les puissances se trouvent aujourd'hui trop faibles en présence d'une population chrétienne tout armée en armes et décidée à braver tous les dangers.

Le Nouveau Temps croit que les puissances ne sont pas d'accord; quant aux autres journaux, ils gardent le silence sur cette question.

On blâme l'Angleterre de ne pas avoir accepté, l'année dernière, la proposition des puissances qui demandaient le blocus de la Crète pour empêcher le débarquement systématique d'armes et de munitions. Comme résultat, les puissances se trouvent aujourd'hui trop faibles en présence d'une population chrétienne tout armée en armes et décidée à braver tous les dangers.

Le Nouveau Temps croit que les puissances ne sont pas d'accord; quant aux autres journaux, ils gardent le silence sur cette question.

On blâme l'Angleterre de ne pas avoir accepté, l'année dernière, la proposition des puissances qui demandaient le blocus de la Crète pour empêcher le débarquement systématique d'armes et de munitions. Comme résultat, les puissances se trouvent aujourd'hui trop faibles en présence d'une population chrétienne tout armée en armes et décidée à braver tous les dangers.

Le Nouveau Temps croit que les puissances ne sont pas d'accord; quant aux autres journaux, ils gardent le silence sur cette question.

On blâme l'Angleterre de ne pas avoir accepté, l'année dernière, la proposition des puissances qui demandaient le blocus de la Crète pour empêcher le débarquement systématique d'armes et de munitions. Comme résultat, les puissances se trouvent aujourd'hui trop faibles en présence d'une population chrétienne tout armée en armes et décidée à braver tous les dangers.

Le Nouveau Temps croit que les puissances ne sont pas d'accord; quant aux autres journaux, ils gardent le silence sur cette question.

On blâme l'Angleterre de ne pas avoir accepté, l'année dernière, la proposition des puissances qui demandaient le blocus de la Crète pour empêcher le débarquement systématique d'armes et de munitions. Comme résultat, les puissances se trouvent aujourd'hui trop faibles en présence d'une population chrétienne tout armée en armes et décidée à braver tous les dangers.

Le Nouveau Temps croit que les puissances ne sont pas d'accord; quant aux autres journaux, ils gardent le silence sur cette question.

CET ENFANT MALTRAITE

Exagération des commères du canton

St George de Windsor, P. R., 12.—Il y a eu exagération dans les rapports des journaux sur l'affaire Roy. D'abord, l'accusé se nomme Lapierre et c'est un jeune homme qui porte le nom de Roy. Cette histoire d'assurances n'aurait rien de fondé, paraît-il. Que l'enfant en question ait été sous la garde de ses parents, il ne paraît pas y avoir de doute, puisque les juges de paix ont trouvé qu'il y avait matière à envoyer les accusés en prison, mais les voisins, ont probablement exagéré les choses.



M. A. DUMESNIL, commissaire-ordonnateur du club libéral de St-Henri.
Photographie Lapré et Lavigne, rue St-Denis, coin de la rue Ontario.

La Patrie.

Imprimé et publié par
La Cie de Publication de LA PATRIE
Administration et rédaction:
77 et 79 RUE ST-JACQUES

ANNONCES (Mesure Avoine)
Première insertion..... 10 c. la ligne
Chaque insertion subséquente 6 c. la ligne
Une fois par semaine..... 10 c. la ligne
Une fois par semaine..... 10 c. la ligne

ABONNEMENT
Édition Quotidienne..... \$2 par an
Édition Hebdomadaire..... \$1 par an
Édition Trimestrielle..... \$3 par an

Toutes correspondances doivent être adressées
à l'Administration.
LA PATRIE.
Montreal, Canada.
N. B.—Les manuscrits refusés ne sont pas rendus.

MONTREAL, 12 MARS 1897

POUR LE 11 MAI

LES "TAXEUX" DISENT QU'ILS
ONT ÉCONOMIS DEPUIS 1892. OR
COMMENT EXPLIQUENT-ILS LE
FAIT QU'À LA CHAMBRE DES DÉ-
PUTÉS À QUÉBEC IL Y A 37 EM-
PLOYÉS PERMANENTS TOUCHANT
UN SALAIRE TOTALISÉ DE \$36,641
TANDIS QU'À LA CHAMBRE DES DÉ-
PUTÉS À TORONTO IL N'Y A QUE
15 EMPLOYÉS PERMANENTS TOU-
CHANT UN SALAIRE TOTALISÉ DE
\$15,488 ?

L'EMPRUNT À 77

Une opération déconcertante pour
la province

Un électeur du comté de L'Assomption
nous demande d'expliquer de nouveau ce
qu'est que l'emprunt à 77.

C'est une opération tellement contraire
aux intérêts de notre province qu'ils
doivent croire que M. Taillon a pu, par
un miracle, sacrifier \$1,226,645 des deniers
publics.

Et pourtant tel est le cas.

Rappelons-nous qu'en juillet 1895, le
trésorier provincial M. Hall ayant à pour-
voir au remboursement d'un emprunt de
\$4,250,000, tomba soudain malade et fut
temporairement remplacé par M. Taillon.

Quand M. Hall revint à la santé, M.
Taillon lui montra une lettre qu'il avait
écrite aux autorités du crédit Lyonnaise et
de la Banque de Paris et des Pays-Bas,
lettre par laquelle il leur faisait des propo-
sitions pour la négociation d'un emprunt à
long terme.

M. Hall s'objecta à la teneur de cette
lettre et il exigea que M. Taillon la modi-
fiât avant de l'envoyer. Celui-ci promit,
mais plus tard, quand il fut la surprise
de M. Hall quand il apprit que la
lettre n'avait pas été modifiée dans le sens
voulu.

M. Hall protesta et donna sa démission,
dont l'acceptation fut suspendue et n'eut
lieu que quelques mois plus tard.

M. Taillon en sa qualité de trésorier
continua donc l'emprunt auquel s'opposait
son ancien trésorier, dont la sortie du mi-
nistère a fait tant de bruit, sortie qui est
une preuve accablante de l'incapacité du
général Gallien.

Le jour se fit bientôt sur cette transac-
tion et l'on apprit avec stupéfaction que
M. Taillon avait vendu plus de cinquante
mille débetures en bons de la Province
de cent piastres chacune pour \$77,
sans demander de soumission, au pre-
mier offrant.

Ces débetures portent trois pour cent
d'intérêt et sont remboursables dans 60
ans.

En sorte que par cette opération finan-
cière malheureuse, M. Taillon ajouta au-
delà d'UN MILLION DE DOLLARS au
capital de notre dette, et pendant soixante
ans nous paierons un intérêt de \$100 quand
nous n'en aurons reçu que \$77, et ce délai
de soixante ans expiré nous aurons à rem-
bourser \$100 pour \$77 que nous avons
reçu.

C'est une opération scandaleuse dont les
"honnêtes gens" auront à rendre un
compte sévère.

Voici comment votèrent les députés sur
cet emprunt :

Pour. — ALLARD, BAKER, BEAU-
BIEN, BEAUCHAMP, Bédard, Carrière,
CARTIER, Châteaufort, CHOLETTE,
Chicoine, DESCARRIES, Desjardins,
DOYON, Duplessis, Girard Joseph, Gre-
nier, LACOUTURE, McDonald, McCleary,
MAGNAN, MARION, MARTINEAU,
MANTEL, Norand, Panetier, PARI-
ZEAU, Pelletier, Petit, Poirier, Rioux,
Savaria, STE MARIE, TAILLON, TEL-
LIER, TETREAU, Villeneuve.

Contre. — Bernatchez, Bourbonnais, Bis-
son, Caron, Côté, Gillies, Girard Alfred,
Groulx, Gladu, Gosselin, Hall, Kennedy,
King, Laliberté, Lussier, Marchand, Morin,
Pineault, Stephens, Tessier Jules, Tessier
Auguste, Turgeon.

Ont parlé :

Pour. — Simpson, Greig, Morris, Flynn,
Hackett.

Contre. — England, Spencer, Déchêne,
Sheehy, Fitzpatrick.

Chose à noter, c'est qu'au moment où le
trésorier de la Province vendait nos débetures
de \$100 pour 77, celui de la Colom-
bie Anglaise, une province cinq fois plus
petite que la nôtre, effectuait un emprunt
qui a coûté, en déduction faite de l'acompte,
un montant de 95 pour cent.

Si on prend ce dernier emprunt pour ba-
se de nos calculs, l'emprunt Taillon a fait
perdre à la province \$960,000 au moins.

Quand on pense que ces farces-là sont
montées au pouvoir sous le prétexte d'équi-
librer les finances de la province !

L'OPINION DU "WORLD"

Plusieurs journaux conservateurs an-
glais ont un crime aux libéraux fran-
çais de s'être adressés au pape, au lieu de s'a-
dresser aux tribunaux, pour le redresse-
ment des griefs qu'ils ont contre une por-
tion de l'épiscopat et du clergé.

Le "World" de Toronto, un des prin-
cipaux journaux de l'ouest, n'apprécie pas
les faits de la même façon et déclare qu'il
n'y a pas lieu de blâmer les libéraux, —
qui sont aussi bons catholiques que leurs
adversaires — parce qu'ils s'adressent à
Léon XIII pour le règlement de difficul-
tés religieuses.

Notre confrère rend hommage aux libé-
raux qui, actuellement, "font la plus
grande lutte en faveur des libertés civiles
et populaires dont notre pays ait été le
théâtre." Et il voit avec confiance la
venue d'un délégué apostolique qui pourra
faire beaucoup en notre pays en faveur
de l'apaisement du fanatisme, en faveur de la
bonne entente et de la tolérance.

Le "World" n'oublie pas que c'est un
journal conservateur — termine son article
en flagrant le "Mail and Empire", l'organe
en chef du parti tory, parce que celui-ci
essaye de soulever les mauvaises passions
et les haines des anglais protestants et des
orangistes contre M. Laurier qui, pour-
tant, travaille sincèrement à une œuvre de
pacification et de conciliation aussi bien
qu'au triomphe de la grande cause de la
liberté électorale et parlementaire.

LA DIFFERENCE

M. Flynn aime à nous vanter ce qu'il
appelle son gouvernement d'économie.
Que l'homme de 1879, — on dit bien l'homme
de Sédun, — nous permette de livrer à
ses réflexions le tableau suivant qui parle
comme un bon poète :

	Ontario.	Québec.
Greffier de la chambre et assistant.....	\$3,300	\$4,000
Commissaire et sous-greffier.....		9,000
Comptable et préposé à la papeterie.....	400	5,400
Sergent d'armes, etc.....	600	2,100
	\$4,300	\$17,500

C'est-à-dire que Québec paie plus de
dix-sept mille dollars pour ce qui ne coûte
que \$4,300 à Ontario. Et cependant la
province de M. Flynn est moins peuplée,
moins prospère que la province de M.
Harly.

Alors, c'est ça l'économie des "taxeux",
c'est ça la bonne administration qu'on
avait promise au peuple il y a cinq ans.

Et bien, le peuple dira, le 11 mai, qu'il
n'en veut pas de ces farces-là.

M. MONFETTE À M. BEAUBIEN

M. Beaubien, rejeté par le comté d'Ho-
chelaga, intrigue de ce temps-ci pour es-
sayer de se faire choisir à Nicolet qu'il a
si mal représenté dans le dernier parle-
ment à Québec.

Mais les conservateurs n'en veulent pas
et ils se promettent de le dire bien haut à
leur convention de lundi prochain.

Entre temps, M. Monfette vient d'adres-
ser à M. Beaubien la lettre suivante :

Sir Sophie de Lévis, 8 mars 1897.

A l'honorable M. Beaubien,

Honorable monsieur,

Étant décidé de faire la lutte contre vous
dans le comté de Nicolet, je crois devoir
vous donner avis de ce que je commencerai
la campagne dimanche, le 21, à St-Pierre-le-
Beccus. Comme je considère que vous
aimerez à être présent, pour pouvoir ré-
pondre aux accusations politiques que je
crois devoir porter contre vous et vos
honorables collègues, s'il arrivait, pour des
raisons, que vous ne pourriez pas vous
rendre à St-Pierre, et que vous pourriez
venir dans l'après-midi quelle autre partie du
comté, je vous prie de bien vouloir
m'en donner avis par la voie des journaux
et je vous promets que j'irai vous rencon-
trer dans l'après-midi quelle partie du comté
que vous voudrez choisir pour commencer
cette lutte.

Veuillez me croire, cher monsieur du
gouvernement dont vous faites partie, le
très dévoué adversaire,

JOS. VICTOR MONFETTE.

ILS ONT REFUSÉ NOTRE
CONCOURS

Le 2 décembre 1895, l'honorable M.
Marchand, dans une proposition parfaite-
ment raisonnable, soumettait à la cham-
bre :

"Qu'il était devenu nécessaire, dans
l'intérêt de la province, d'aviser au
moyen de restreindre toutes les dépenses
non absolument nécessaires de l'adminis-
tration, et que les deux partis devaient
s'entendre pour étudier et opérer les réfor-
mes nécessaires."

Il proposait, en outre, qu'un comité de
onze membres fut chargé de ce travail
"avec instruction d'étudier avec calme et
patriotisme la situation du pays, et recher-
cher sans esprit de parti les remèdes à
porter et les réformes à faire."

L'honorable M. Marchand offrait de plus
au gouvernement le plein concours de
l'opposition.

Les conservateurs eurent peur d'accepter
le dévouement et les efforts des libéraux
pour les aider à relever le niveau de notre
province et à rétablir l'équilibre dans nos
finances, et ils continuèrent à faire bon-
dance et ripaille autour du pot-au-feu, au
nom des bons principes, mais en violation
flagrante des promesses faites au peuple
dans la campagne électorale de 1891-92.

Le "Star", qui était alors plus indépen-
dant qu'aujourd'hui, fit à ce sujet des ré-
flexions qui méritent d'être rappe-
lées :

"Dans les circonstances, le plan suggéré
par M. Marchand mérite une sérieuse
attention. La motion définit clairement
et sans esprit de parti, l'état de nos finan-
ces..."

"Nous ne voyons pas comment un seul
député de la chambre pourrait voter contre
cette motion. Il serait ridicule de la con-
sidérer comme une motion de non confi-
ance, car elle ne blâme que le passé. La
proposition est sérieuse et se recommande
aux hommes d'affaires et la province nei-

tra du temps à pardonner aux députés qui
ont enregistré leur vote contre elle.

"Si elle est repoussée, les libéraux doi-
vent en faire un article de leur programme.
À l'heure qu'il est, cette motion n'est pas
une question de parti, et le mouvement
vers l'économie deviendra la propriété d'un
parti politique si l'autre parti refuse stu-
pidement de coopérer."

Si le "Star" avait encore quelques prin-
cipes il devrait nous aider à dénoncer les
hommes qu'il dénonçait hier et à chasser
du pouvoir les "taxeux" qui ont préféré
opprimer les contribuables que d'accepter
les concours des libéraux dans le sens
d'une politique d'économie et de relè-
vement.

UN COLLEGE FRANCO-AMERICAIN

La presse canadienne des États-Unis ne
s'entend pas sur l'opportunité de la fonda-
tion d'un collège franco-américain dans la
Nouvelle-Angleterre.

L'Independent de Fall River, qui ne
paraît pas enthousiasmé de ce projet, disait
l'autre jour que "ceux des nôtres qui
ont des enfants à faire instruire croient
que les écoles supérieures et les collèges
américains répondent à tous leurs besoins."

L'Étoile de Lowell lui a répondu par le
paragraphe suivant :

"C'est probablement parce que les éco-
les supérieures et les collèges américains
répondent à tous leurs besoins que tant de
Canadiens des États-Unis envoient leurs
enfants à leurs études dans des mai-
sons d'éducation du Canada. Si nous
avons un excellent collège franco-améri-
cain, nous n'aurons plus besoin de franchir
la frontière pour trouver une éducation
conforme à nos aspirations."

"Nous espérons voir un de ces jours
apparaître l'un de nos hommes riches avec
une donation pour le futur collège. Conti-
nuons à agiter la question et peut-être
obtiendrons-nous un résultat pratique."

LA FEMME DEVANT LE PARLEMENT

Du Signal de Paris :

"En votant en seconde lecture le bill
qui accorde le vote législatif aux fem-
mes de la Grande-Bretagne, la Cham-
bre des Communes a consacré un chan-
gement considérable, sinon encore
dans les lois, du moins déjà dans l'es-
prit public d'un des plus grands pays
du monde, de celui sans aucun doute
où le sens politique est le plus solide,
et l'imagination la moins prompte à
s'emporter. La réforme proposée se-
rait-elle d'ailleurs heureuse, et les
femmes gagneraient-elles autant que
le disent les féministes à voter, et
bien, logiquement, à légiférer ? On
peut hésiter encore là-dessus. En tout
cas, la question est posée aujourd'hui.
Elle est sortie du cabinet de l'écriture,
de la salle du journaliste pour prendre
pied enfin sur un terrain plus
solide, et conquérir l'Europe avec ses
représentants législatifs. La France,
de son côté, doit-elle suivre l'exemple
de l'Angleterre, imitatrice elle-même
des grands États d'Amérique ou d'Aus-
tralie ?

"Une modification dans les lois, un
bouversement des institutions, car tel
serait l'électorat féminin, ne peut
réussir que s'il vient au temps voulu,
au moment où la majorité des ci-
toyens est prête à le comprendre, à
saisir sa valeur, et le désire depuis
longtemps. La politique n'est pas la
métaphysique. Elle n'agit pas dans
l'absolu et ne traite pas d'entités,
mais bien de réalités vivantes. Dans
nos vieux pays, elle se meut au milieu
d'institutions séculaires, de restes
d'un passé que couvre mal un récep-
tivement révolutionnaire. Il faut donc,
avant de songer à la valeur en soi de
cette réforme féministe, se demander si,
en France, elle est actuellement dési-
rable, et par conséquent réalisable.

"La femme devant le Parlement
français a une situation jusqu'à pré-
sent bien nette, et qui ne doit laisser
aucune illusion aux féministes, rêvant
d'abandonner aux maris le soin du
pot-au-feu pour se consacrer à l'œuvre
publique : le législateur français de ce
moment, le député qui n'exprime, somme
toute, et servilement, l'opinion de ses
électeurs, veut bien améliorer la con-
dition de la femme dans la famille,
dans l'industrie, dans le commerce. Il
ne veut pour rien au monde en faire
un autre législateur nerveux, senti-
mental et déraisonnable.

"Ce que veut donc la France, ce
qu'il nous faut nous-mêmes désirer et
chercher, car la sagesse aussi le veut,
c'est l'émancipation économique de la
femme, ce n'est pas son émancipation
politique."

BULLETIN

M. Tardivel annonce que, tout en res-
tant directeur de la "Vérité", il se fait agent
d'assurances sur la vie et contre le feu.

La "Vérité" reproche au gouvernement
Flynn de faire les élections à une époque
où les chemins sont très mauvais.

Le gouvernement de Québec s'attache
gouvernement d'économie et il a payé
\$2,269 pour le banc de la Cour de Cir-
cuit.

Contribuables qui ne voulez plus de la
taxe directe et des impôts à 77, aidez-nous
le 11 mai 1897 à prendre la revanche du
8 mars 1892.

La législature de l'État de New York a
été saisie d'un projet de loi établissant un
Bureau de Censure, lequel serait chargé
de prendre connaissance des articles de
journaux avant leur publication.

Voilà un bill qui sent le moyen-âge.

Le département des Postes à Ottawa a
été informé officiellement qu'un service
régulier des postes avait été organisé en
Chine et fonctionnait depuis le 20 février
1897. C'est là un des effets du tour du
monde de Li Hung Chang.

LA PATRIE

Unions-nous pour mettre les "cas-
tors" à la porte.

La taxe directe n'a enrichi ni les cul-
ivateurs ni les marchands.

Ne perdons pas de vue la question de la
réforme scolaire dans la province de
Québec.

Les colons exploités et persécutés doi-
vent se préparer à prendre leur revanche
le 11 mai prochain.

Le "Star", qui fait des manœuvres à M.
Flynn et à M. Atwater, de ce temps-ci, ne
peut-être pas mal de relire les articles
qu'il a publiés contre M. Hackett et M.
Taillon dans l'élection de Stanstead.

C'est le temps pour les journaux conser-
vateurs d'expliquer pour quelles raisons M.
Hall est sorti du cabinet.

Si l'emprunt à 77 eût été avantageux
pour la province, M. Hall serait certaine-
ment resté à la tête du ministère des finan-
ces à Québec.

En 1896, le coût de la législation au par-
lement de Québec a été de \$236,511.

En 1896, le coût de la législation au par-
lement d'Ontario a été de \$150,658.

Qu'avez-vous à répondre à ces chiffres,
M. Flynn.

Le budget des crédits votés aux deux sé-
sions du 54^e Congrès des États-Unis pour
les fins d'administration et de travaux pu-
blics s'élève à \$1,043,437,018.52.

Le budget voté par le Congrès pré-
cédent s'élevait à \$993,639,205.69.

Soit une augmentation de \$49,797,812.84
pour les deux dernières années.

L'augmentation a été de \$12,563,476
pour les fortifications, de \$11,454,306 pour
les postes, de \$2,476,506 pour les travaux
de bâteaux et de rivières, de \$8,343,394
pour la construction d'édifices publics, de
\$3,946,553 pour la marine, et de \$21,983,
744 pour les intérêts de la dette.

Détails inédits racontés dans une dépê-
che de Caplan au "Soleil" sur la chaude ré-
ception faite à Sir A. P. et ses acolytes,
mercredi dernier :

"Le candidat Cyr a été abandonné par
tout son parti après son discours et il
est resté dans l'assemblée composée de li-
raux."

"Le pauvre homme faisait pitié à voir."

"Les électeurs se sont bien amusés de
voir Sir A. P. Coton, flanqué de Casgrain,
Bergeron et le jeune Stafford, se sauver
par la porte de derrière de la maison devant
laquelle l'assemblée avait lieu et faire à pas
raquettes à travers les champs. On aurait
jamais imaginé que l'impitoyable Adolphe
avait les pieds aussi légers. Il se souvien-
dra longtemps des émotions de cette jour-
née."

LE RECORD DE LA BARBE

Un confrère de province a découvert
récemment l'individu qui détient actuelle-
ment le record de la barbe. C'est un ou-
vrier métallurgiste, du nom prédestiné de
Pileux, né en 1825, à Vandenesse, dans
l'arrondissement de Château-Chinon, en
France.

Déjà barbe à l'âge de douze ans, le re-
cordman n'avait, à deux ans après, une
barbe de quatre centimètres de lon-
gueur. Les années ont passé, la belle
barbe blonde est devenue toute blanche.

Aujourd'hui elle mesure exactement "trois
mètres vingt-deux centimètres !"

La taille de Pileux n'étant que d'un mè-
tre soixante, il en résulte que sa barbe at-
teint plus du double de sa hauteur. Il n'est
pas un étranger qui ne vienne à Vande-
nesse sans rendre visite à "l'homme
barbe."

Pileux aurait pu tirer parti de cette sin-
gulière anomalie. S'il venait en la capi-
tale, il serait certain d'y trouver un en-
gagement au Folies-Bergère ou au Casino
de Paris. Mais Pileux préfère à la gloire
le genre de vie de ses ancêtres les patriar-
ches. Pour que sa barbe ne le gêne point
dans son travail, il la tresse autour de son
corps, sous sa chemise. En hiver, il l'en-
roule autour de son cou et c'est un boa ex-
ceptionnel, capable de faire rêver nos élé-
gantes les plus fourrées...

Par quelle sorte de sot préjugé est-il au-
jourd'hui de mauvais ton de porter la bar-
be longue ? Si nous consultons l'histoire, nous
voyons que la barbe était fort en honneur
chez les différents peuples de l'antiquité.
Platon déclare "qu'elle contribue puissam-
ment à la face humaine ; qu'elle est de plus
favorable au développement de la beauté
des lignes, en jetant des teintes sur les
joues et la lèvre supérieure, et en proté-
geant la peau par ses ombres soyeuses."

"Tu ne couperas pas la pointe de ta bar-
be", disait le Lévitique. Aussi était-ce
faire à quel'un un affront sanglant que
de lui raser le menton. Il fallait un grand
deuil, une terrible calamité, pour que les
hommes coupassent leur barbe.

Chez les Assyriens, les figures de l'épo-
que n'avaient pour clients que les criminels
ou les voleurs, ce qui explique que la pro-
fession était fort peu recherchée. Saint
Christophe nous apprend que les rois de
Perse portaient leur barbe tressée avec des
filets d'or. Chez les Grecs, la barbe, com-
pagnie inséparable des sages et des législa-
teurs, relevait admirablement leur dignité.
Les Minoes, les Nestor, les Homère, les Ly-
curgue, les Thémistocle, les Socrate et les
Platon sont restés comme des types accom-
plis d'hommes barbus. À Sparte, la perte
de la barbe était infligée à ceux qui avaient
fui dans un combat. Chez les Romains,
les sénateurs se montraient si orgueilleux
de leur barbe que, lors de la prise de Rome
par les Gaulois, le sénateur Papirius pré-
féra mourir plutôt que de laisser impunies
l'insulte faite... à sa barbe.

Au Moyen Âge, la barbe eut, c'est le cas
de le dire — des haute et des bas. Les rois
de France de la race mérovingienne la por-
taient très longue. M. l'abbé prit plus tard,
à Louis VII de ne pas respecter cette
tradition ; car, en se rasant, il légua à la
France trois cents ans de guerres, dans les-
quelles devaient périr six millions d'hom-
mes. Ce fut, en effet, dit-on, le motif qui
détérminait son épouse Éléonore de Guy-
enne — ne pouvant partager la vie d'un
homme imberbe — à divorcer et, ce qui est
plus grave, à se remarier avec le duc de
Normandie, devenu plus tard roi d'Angle-
terre.

Pendant près de deux siècles il fut de
bon goût de se raser. François I^{er} porta
ensuite la barbe, mais c'était pour dissi-
muler une cicatrice qu'il avait à la lèvre.
Sous Henri III, Louis XIII, Louis XIV et
Louis XV, la barbe fut réduite à sa plus
simple expression. La Révolution, qui créa
les Droits de l'Homme, oublia de sanc-
tionner le droit à la barbe. L'Empire
toléra la moustache, mais sur le visage
de soldat. La Restauration respecta ce
principe. Ce n'est qu'après la révolution
de 1830, et surtout à l'époque de l'insti-
tution de la garde nationale que tous les Fran-
çais

purent se donner le plaisir de porter la
moustache, la royale, l'impériale ou la
mooche.

De nos jours si le port de la moustache
est devenu général, beaucoup d'hommes
— surtout parmi les jeunes gens — sont
encore rebelles au port de la barbe. Une
sorte de vieux préjugé fait que dans le
monde on est encore porté à considérer
comme un libre-penseur, tout au moins
comme un artiste ou un excentrique, tout
homme qui porte la barbe longue. Il est
de tradition au théâtre comme dans les
romans qu'il n'y a que les guichetiers, les
brigands et les démocrates qui portent une
barbe leur descendant jusqu'à la poitrine.

Nous n'entendons point cependant re-
commander aux générations futures l'exem-
ple de Pileux, de Vandenesse ; mais il
semble rationnel que si la nature nous a
donné une barbe, ce soit pour la laisser
pousser. Diogène rencontrant un jour un
Athénien qui venait de se faire raser lui
dit en colère : "Croistu donc que la na-
ture se soit trompée et qu'elle t'ait fait
homme plutôt que femme ?" Au surplus,
cela vous intéresserait peut-être, pour venir
de savoir pourquoi les femmes n'ont pas de
barbe. Un poète nous a renseignés
sur ce sujet.

Mais pourquoi, cher amant, le
beau sexe n'est point barbu ?
Babilard comme il est, on n'aurait jamais pu
Le raser sans s'effrayer.

MAURICE CABS.

Paris, mars 1897.

LA FRANCE A
MADAGASCAR

La pacification de l'île est
maintenant presque
complète

Sage administration du gé-
néral Gallieni

Toutes les correspondances que l'on re-
çoit de Madagascar confirment les rensei-
gnements déjà publiés sur les progrès
rapides de la pacification, grâce aux me-
sures énergiques prises par le général
Gallieni. La tranquillité est rétablie dans
toute la région centrale, et une grande
partie de la région orientale de l'île.

Sous l'administration de M. Laroche,
dit une correspondance de Tananarive, les
insurgés se raiant des efforts de nos trou-
pes ; très agiles, ils parvenaient toujours à
se dérober à nos coups, passant, la nuit,
à travers le réseau établi, pour venir piller
les villages supposés protégés par le cor-
don de troupes placé en avant. Ils étaient
puissamment aidés par tous les person-
nages malgaches occupant une situation
officielle contre lesquels, malgré les éner-
giques représentations de l'autorité mili-
taire, le résident général, M. Laroche, ne
voulait pas sévir.

Aujourd'hui, tout est changé ; chaque
gouverneur, grand ou petit, est responsable
de ce qui se passe chez lui. Quelques
exemples suffisent à montrer à tous que
cette responsabilité n'était pas un vain
mot. Aussi, à présent, tous nos postes
sont bien informés dans la zone qu'ils
protègent et les incursions des rebelles en
dedans de la ligne de nos postes sont frap-
pées d'impuissance.

Il est évident que le peuple malgache
est facile à gouverner, mais à une condi-
tion essentielle, c'est qu'il sente bien la
main du pouvoir. Le vieux ministre
Rainalirivony n'aurait pas régné trente
ans sur ce pays s'il n'avait pas constam-
ment montré une grande sévérité. Malgré
les exactions criantes dont tout le monde
était victime sous le régime du vieux
despote, Madagascar lui est resté soumis,
parce que chacun savait qu'on ne badinait
pas avec les révoltes et les frondeuses. Le
général Gallieni est sévère, disent les
Malgaches, voire même méchant. Ils
commencent à se rendre compte que sa
fermeté est durable, et qu'elle est tempérée
par une grande justice et une sage bien-
veillance. Aussi, les résultats acquis sont-ils
de plus en plus encourageants.

Un jugement de la plus haute impor-
tance a été rendu par le juge Pagnuelo.
Il a condamné sévèrement, après



Compagnie Générale Transatlantique
LIGNE FRANÇAISE
ENTRE NEW-YORK et le HAVRE
POUR PARIS, FRANCE.

pour le confort (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée No 42 de la rivière du Nord au pied de Marion street.

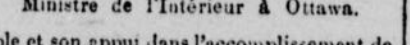
LA BRETAGNE, Rupé, Samedi, 13 Mars, à 8 a.m.
LA NORMANDIE, Dehoncle, Samedi, 20 Mars à 5 a.m.
LA CHAMPAGNE, Polrot, Samedi 27 Mars à 5 a.m.

PREUX DONT PASSAGE DE PREMIEZES LANS
DE N.-Y. A PARIS. \$39.00 et plus selon les co
conditions, comprenant le p-x de navoys en cha
min de fer à Paris. Sièges dans le char-pas en cha
min de débarquement. Seconde classe à Paris
\$54.75. Entreprene de New-York au Havre \$32.10.
Entreprise New-York à Paris \$4.60 avec amén
gement intérieur, comprenant vin, literie et ustensi
les. Prix aller et retour à prix réduits.

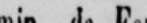
Les personnes voyageant par cette ligne ne sont pas obligées de prendre des chemins de fer anglais, et de plus, si elles veulent le faire, elles peuvent le faire à la fois par un petit vapeur.

Un train spécial part du bassin de la compagnie de Havre, directement pour Paris à l'arrivée de ce bateau. Le bagage est adressé de New-York directement à Paris.

A. FORGET,
à Bowling-Green, au pied de Broadway, New-York
BOVIN, WILSON & CIE,
338, rue St-Paul, Montréal,
W. D. O'BRIEN, 143 rue St-Jacques.



des passagers les plus bas.
 Les importateurs de marchandises allemandes
 trouveront avantages d'avoir leurs marchandises
 allant sur la ligne Hansea via Hambourg. Des Bills de
 Ladung sont émis en connection avec; les chemins de
 fer Canadiens et Américains à tous les principaux
 endroits du Canada.
 Pour autres détails,
 S'adresser à
James Thom,
 Gérant.
 11 RUE CANAL



Partant Montréal par le chemin de fer du Grand Tronc de la gare Bonaventure.....	7.53
Partant Montréal par le chemin de fer du Pacifique Canadien de la gare de la rue Windsor.....	10.55
Partant Lévis.....	14.19
Arrive à la Rivière du Loup.....	17.53
" Trois Poutoles.....	18.53
" Rimouski.....	20.25
" Saint-Jovite.....	20.25

"	Petit Metis	21.00	
"	Campbellton	21.31	
"	Dalhousie	24.39	
"	Bathurst	1.55	
"	Bathurst	2.36	
"	New-Castle	4.03	
"	Moncton	6.10	15.55
"	Saint-Jean, N. B.	10.20	13.90
"	Halifax	13.79	22.10

Les trains pour Halifax et Saint-Jean se rendent à leur destination, les dimanches.

Les wagons buffets, wagons-lits et autres wagons à traîla rapide qui partent de Montréal à 7.50 vont jusqu'à Halifax, sans changement.

Les trains du chemin de fer Intercolonial sont

billets par la vapeur de la locomotive et ceux qui
ont le service entre Montréal et Halifax via Lévis
et Québec à l'électricité.

On peut se procurer des billets de parcours com-
plets, par chemin de fer ou par vapeur, à tous les points
des côtes, dans le bas du fleuve St Laurent et dans les
environs Maritimes.

Pour billets et tous renseignements relatifs aux
prix de passage, au fret, aux arrangements des trais-
sés, adressez-vous :

G. W. ROBINSON,
Agent du Fret et des Passagers de l'Est.
6 rue St Jacques, Montréal.

D. FÖTTINGER,
Gérant-Général.
Bureau du Chemin de Fer,
Moncton, N. B., 3 Octobre, 1908.

**PACIFIQUE
CANADIEN**

Trains dans cha- 3
que direction. 3

— ENTRE —

MONTREAL ET QUEBEC

allant Montréal à la gare Dalhousie,
 0 à m. (jours de semaine) Arr. Qué. 2,15 p. m.
 0 p. m. (tous les jours) Arr. Qué. 10,00 p. m.
 00 p.m. (jours de semaine) Arr. Qué. 0,20 a.m.

Bureau des billets et du télégraphe,
 rue St. Jacques, près du bureau de
 la poste.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

EXCURSIONS

Les écoles du Dimanche et Sociétés devraient faire de

Les sociétés devraient faire de s
applications de bonne heure
pour leurs excursions d'été, car
meilleures dates pour les
excursions à Otterburn Park,
Park's Island, Valleyfield,
Inglewood, Iberville, Rouses
Point, etc., sont rapidement

isies. Pour les prix et autres
ormations s'adresser au bu-
u des billets de la ville, 143
e St Jacques ou à D. O.
ase, Agent des passagers du
triet, gare Bonaventure.

BEAU ET ATELIER
COTE-DES-NEIGES
Montreal

Propriétaire de la Carrière
de Granit rouge
rue céleste

J. BRUNET

Importateur et Manufacturier de
Monuments en
Marbre et Granit

OUVRAGES DE RA'ISSÉS ET
DE CIMETIERES, ETC.

TEMPERATURE.

Bulletin d'après le thermomètre de Heann & Harrison, rue Notre-Dame, 1610 et 1612.

Aujourd'hui Maximum..... 40
Minimum..... 17
Aujourd'hui Minimum..... 17
Maximum..... 35
Même date l'an dernier..... 35
Même date l'an dernier..... 35

—Aujourd'hui de zéro.

AU CLUB MERCIER

Grande assemblée ce soir

Il y aura ce soir au Club Mercier, N. 631, rue Notre-Dame, en face du carré Belleville, une grande assemblée des électeurs de la paroisse St-Brigide. Des discours seront prononcés par le Dr Lacombe et MM. O. Desmarais, R. Dandurand, C. Piché et autres.

CLUB MARCHAND

Il y aura assemblée de ce club samedi soir à huit heures à l'hôtel de St-Congrégation.

Tout électeur est invité à examiner les listes électorales et à faire inscrire son nom.

Comité de Jacques-Cartier

Mercrdis, à la Pointe-Claire, M. John Park, maire de la paroisse de Lachine, a été élu préfet du comité de Jacques-Cartier et M. J. A. Chabert, N. P., de Ste Geneviève, a été élu secrétaire-trésorier.

Préfet du comité de Richelieu

Sorel, 12. — M. Antoine St-Martin, maire de Ste Victoire, a été nommé préfet du comité de Richelieu pour la onzième fois, il y a seize ans qu'il est maire de Ste Victoire.

Le Club Central ouvrier

Grande assemblée spéciale, Vendredi soir, le 12 mars 1897, du Club Central Ouvrier, au n° 445 rue Notre-Dame. Tous les membres sont priés de se rendre en foule pour affaires très importantes.

A WATERLOO

Il y a une dizaine de jours un étranger assez bien mis, est passé dans nos rues, allant de maison en maison, et s'occupant d'avoir été guéri par l'intermédiaire de Ste-Anne, il avait fait vœu de recueillir des aumônes pour son sanctuaire. Or il paraît que tout cela est faux. A Margot le Rév. M. Millette ayant menacé de le faire arrêter cet homme disparut comme par enchantement.

CLUB LIBERAL DE ST-GABRIEL

L'assemblée d'hier soir

Assemblée nombreuse et enthousiaste de ce Club hier soir, à la salle St-Charles.

Après l'expédition des affaires de routine, le président a présenté à l'auditoire, M. E. B. Devin, avocat de Montréal, frère de l'ex-député de Wright. M. Devin s'est exprimé en français et a fait un éloquent discours.

L'orateur a parlé surtout de la taxe et des emprunts du gouvernement de Québec, signalant la conduite des ministres conservateurs si fidèles à leurs engagements de 1892. Son discours a été fort goûté de l'assemblée qui a fréquemment interrompu l'orateur par des applaudissements.

M. R. T. L. Mullin a parlé ensuite, traitant spécialement la question de l'éducation dans cette province et signalant l'infériorité de nos écoles primaires.

Les autres orateurs furent MM. Cardin, Duché et L. A. Rivet, vice-président du Club.

LES POMPIERS D'OTTAWA

Ottawa, 12. — L'assemblée annuelle de l'Association de Secours des Pompiers a eu lieu hier après-midi au bureau du chef Young, à l'hôtel de ville, sous la présidence du chef Young.

Il a été décidé que chaque pompier mis à la retraite recevrait \$60 du fonds de secours.

Après une séance de 15 minutes, les pompiers, a été élu président pour l'année commençant le 1er avril. Les autres officiers sont: le pompier Mills, vice-président; le pompier Latimer, secrétaire; le pompier Stanford, trésorier.

L'association a décidé de vérifier les comptes et de présenter un rapport à la prochaine assemblée, à laquelle le chef Prévoist sera invité à présider.

LA QUESTION DES ECOLES

Devant la législature du Manitoba

Un chef conservateur blâme fortement le gouvernement libéral

Winnipeg, 12. — A la législature du Manitoba, hier après-midi, le procureur général Cameron a proposé la seconde lecture du projet de loi concernant certains amendements à l'acte des écoles qui est en rapport avec les termes du règlement Laurier Greenway. En ce faisant, M. Cameron a exprimé l'opinion que les termes du règlement étaient satisfaisants pour presque toute la population du Canada et il croyait que c'était la dernière fois qu'on entendait parler de la question des écoles.

PARC SOMMER

Programme extraordinaire pour dimanche prochain. Une avalanche d'artistes de New-York.

2-15

DANS BONAVENTURE

Bonnes nouvelles du comte

L'opinion d'un journal tory

Le mandement de Mgr Blais

Campbellton, N. B., 12. — Les conservateurs ont enfin entrepris une campagne dans ce comté en dépit de toutes les indications que la victoire de M. John Guité, le candidat libéral, est assurée. Caron, Casgrain, Bergeron et Stafford, en désertant leur candidat Cyr à l'assemblée qui a suivi la nomination et en n'essayant pas même de parler à la foule, ont de cette façon scellé le sort de leur malheureux candidat. Ils sont aujourd'hui éparpillés par tout le comté et essaient de rallier les débris du parti. Sir A. P. Caron et Lawrence Stafford étaient à Caplan et New Richmond hier. Bergeron est allé à Carleton où il a rencontré Legris, le député de Maskinongé. Casgrain visite Nouvelle et Maria. Du côté libéral, Dr. X. Lemieux est parti pour les limites du comté, Talbot est à l'anse aux Garçons et Port Daniel, Ethier et Godfroid Savard à Bonaventure, Guité est à New Richmond et Ches. Marcell à Restigouche.

Marcell a parlé hier soir à une grande assemblée. On manifeste beaucoup d'intérêt relativement au mandement promis par Mgr Blais et qui sera lu dimanche prochain. Ce serait un amer désappointement pour les tories s'il n'était pas lu à cause des nouvelles que l'on attend de Rome. Les tories parlent tout leur espoir dans ce mandement. Mgr Blais ne perdrait certainement son dépôt. Dans le Nouveau-Brunswick on manifeste beaucoup d'intérêt pour cette élection. Un journal conservateur de Campbellton, "The Northern Enterprise", commentant l'action de Mgr. Blais, dit: "Nous ne pouvons que croire qu'une telle action, si elle a pour effet temporaire de défaire les libéraux dans Québec, ne peut qu'augmenter les forces de M. Laurier si celui-ci maintient son attitude." Les libéraux de Bonaventure sont déterminés à demeurer fermes en dépit du mandement et le seul effet que cela aura sera de doubler le nombre de votes parmi les protestants. Le grand-maire Bossé, de Matapédia, était à Caplan hier et a obtenu la signature de Cyr à Ottawa, préparé par Mgr. Blais, condamnant le règlement des écoles et que Guité a refusé de signer.

NOUVELLES D'OTTAWA

Ottawa, 12. — Mr. Edward O'Kelly a été nommé agent d'immigration pour le nord de l'Irlande, de même que M. Devlin l'a été pour le sud. Son salaire sera de \$1,800 par année et les dépenses de voyage.

M. O'Kelly était depuis onze ans au service du gouvernement impérial comme évaluateur sous l'acte des terres de l'Irlande, position qu'il occupa jusqu'en 1891. Mr. O'Kelly était à Ottawa aujourd'hui, et avait de se rendre en Irlande il visitera le Man Tobin et le Nord-Ouest.

Le directeur de la ferme expérimentale est parti aujourd'hui pour Boston, où il donnera une conférence à la société d'horticulture du Massachusetts, sur l'horticulture en Canada. Il exhibera en même temps des vues prises par le Dr. Saunders, qui en possède de la fertilité des différentes parties du Canada, et il dira ce qui peut pour augmenter le progrès de l'horticulture dans notre pays, les individus, les sociétés et les gouvernements.

LA REINE VICTORIA EN FRANCE

LE PRESIDENT FAURE VA LA SALUER

Cordiale entrevue des deux chefs de nation

Londres, 12. — La reine Victoria, accompagnée de la princesse Béatrice, a quitté Windsor avant-hier pour aller à Cimiez, à un kilomètre environ de Nice.

La reine a quitté le château de Windsor vers dix heures du matin pour se rendre à la gare du chemin de fer du Sud. La musique de la garde, dans la cour du château, a joué l'hymne national.

La gare la reine a été descendue de voiture et conduite, à travers les corridors brillamment décorés, dans son wagon salon. La reine est arrivée à Portsmouth par la ligne de Guilford. Elle a été reçue par les fonctionnaires du port et l'étendard royal a flotté sur les bâtiments.

La musique de l'armée a joué l'hymne national. Un peu après son arrivée, le yacht royal Victoria et Albert a été remorqué de la jetée du chemin de fer et les navires composant la flottille ont été placés au large de Spithead.

La princesse Louise et le marquis de Lorne, qui sont actuellement à Costebelle, près d'Hyères, iront probablement rendre visite à la reine à Cimiez.

Paris, 12. — Le train portant la Reine Victoria et sa suite, a passé hier à Noisy-le-Sec, à cinq milles de Paris. Le président Faure et sa suite et Sir Edmond Monson, l'ambassadeur anglais en France, se sont rendus à la rencontre de la grande Reine et ont été reçus par elle dans son char palais. Après avoir conversé cordialement ensemble durant deux minutes, les présentations d'usage furent faites et l'on se sépara.

L'amiral Canavaro

Athènes, 12. — L'amiral Napoléon Canavaro qui, par son ancienneté de grade, vient d'être appelé au commandement supérieur de la flotte nixte, dans les eaux de Crète, est né à Lima (Pérou) le 7 juillet 1838. Après avoir parcouru tous les grades il a été nommé vice-amiral en juin 1893. Il commandait le "Cristoforo Colombo" dans le voyage de circumnavigation que fit cet avis en 1877. Ses campagnes de guerre se placent en 1859, 1860-61 et 1866. Il est depuis 1894 membre du conseil supérieur de la marine et commandant en chef de trois départements maritimes.

MORT SUR LA POTENCE

L'exécution de John E. Sullivan

Dorchester, N. B., 12. — John E. Sullivan, condamné récemment à mort pour meurtre au premier degré, a dû subir hier un quart d'heure de torture morale, en attendant les ouvriers travaillant à l'échafaud sur lequel il a dû expier son crime aujourd'hui même.

Cet échafaud est en tout semblable à celui qui servit pour l'exécution du meurtrier Buck. Le contre-poids est de 356 livres. Un passage a été pratiqué par les charpentiers, de la porte de la prison jusqu'à l'échafaud, de sorte que les curieux ne pouvaient aucunement le voir durant son dernier trajet entre ces deux endroits. Sullivan paraissait hier aussi impassible que le premier jour de son procès.

Il a reçu la visite d'un reporter avec qui il a échangé une poignée de main.

"Eh bien! a-t-il dit, il paraît que je n'ai que fort peu de temps à vivre, mais je n'ai tout de même rien à craindre." "Rien à craindre?" s'est exclamé le journaliste. "Non, rien, a répondu Sullivan, j'ai vu assez souvent la mort en face pour n'avoir pas à trembler maintenant, devant elle."

Il a été conduit à l'échafaud par un détenu qui lui a servi de porteur.

"Nous avons passé par les rues St-Catherine, St-Laurent, Craig, St-Dominique, Craig, Jacques-Cartier et Lagachetière."

"Nous avons rencontré le jeune Lin teau près de la rue Beaudry; alors Colucci s'est écrié: "Hello, Joe, donne-moi la main!"

—Est-ce que quelqu'un de vos amis n'a pas dit au jeune Lin teau: veux-tu le battre?"

—Non.

Le prisonnier déclara de plus que qu'il ne rencontrait le jeune Lin teau, ils marchaient sur la chaussée et que lui marchait sur le trottoir.

"J'avais les mains dans les poches de mon paletot, alors le jeune Lin teau s'écria: "Que voulez-vous?" et j'ai répondu: "Que voulez-vous, toi-même; pour quel motif as-tu appelé?"

Le témoin a aussi remarqué que la victime du meurtre se tenait dans un coin noir.

—Qu'est-il arrivé ensuite?

—Assurément j'ai mis le pied sur le trottoir, le jeune Lin teau s'est précipité sur moi et m'a frappé à deux reprises différentes. Le père Lin teau est venu à la rescousse et m'a aussi donné deux coups de poing en arrière de la tête. Alors je suis tombé à la renverse. Mes trois compagnons virent à mon secours et le raïroir que je portais dans ma petite poche d'en haut est tombé par terre comme je me relevais sur mes pieds.

Le jeune Lin teau frappa de nouveau par derrière le cou de Lin teau. Je me relevai avec peine et je m'enfuis sur la rue Lagachetière. Les autres continuèrent de se battre.

—Quand avez-vous constaté que vous aviez perdu votre raïroir?

—C'est seulement quand je fus rendu à ma maison de pension.

—Vous en êtes vous servi durant la bagarre?

—Non, jamais.

—Quand vous êtes-vous aperçu que vous aviez perdu votre raïroir?

—J'étais alors rendu rue Lagachetière. Puis je me suis rendu de nouveau dans la cour de Lin teau pour retrouver mon chapeau. Mes compagnons se battaient encore et moi je suis parti immédiatement pour l'hôtel de Colucci.

—Quelles sont ces personnes que vous avez rencontrées là?

—J'y ai rencontré Tronardo Franza et Leonardo Colucci.

—Qu'est-ce qu'ils ont fait?

—Le leur ai dit que j'avais été battu et que j'avais perdu mon chapeau. Les amis que j'ai rencontrés là m'ont offert de venir avec moi à la recherche de mon chapeau. Nous nous sommes rendus sur la scène de la bagarre; nous avons cherché en vain, allumant des lanternes.

—C'est alors que Franza a proposé d'aller chercher un agent de police pour tâcher de retrouver le chapeau perdu.

—Nous avons rencontré deux agents de police sur la rue Jacques-Cartier. Ils sont venus avec nous, mais nous n'avons pu trouver le chapeau. Les agents de police ont refusé de regarder dans la maison.

—Alors je suis revenu à la maison avec Franza par la rue Beaudry, Ste-Catherine et Ste-Elizabeth. J'ai laissé Franza à la rue Marie-Joseph.

—Qui vous avait prêté un chapeau?

—C'est Antonio Colto.

—C'est s'est-il passé ensuite?

—Je me suis couché aussitôt que je me suis rendu à la maison. Je me levai le lendemain matin vers 8 heures. Aussitôt après m'être habillé, deux agents de police entrèrent dans la maison, accompagnés par Franza. Ils me demandèrent si j'avais perdu un chapeau. J'ai répondu que oui, et ils m'ont dit d'aller avec eux pour le chercher. Ils ont dit qu'ils allaient reconnaître mon chapeau. On m'a alors dit d'attendre quelque temps. L'agent de police sortit de nouveau avec Franza pour trouver ses compagnons de la veille.

—C'est alors qu'en m'a mis dans un cachot. Il était un peu plus de midi et je fus informé quelques temps après que quelqu'un avait été poignardé la veille.

On ne m'a pas interrogé avant et j'ai cru aussitôt qu'on m'avait arrêté parce que j'avais pris part à la bagarre.

—Le dimanche matin, on me conduisit à l'hôpital Notre-Dame, devant le coroner MacMahon et le jeune Lin teau. J'ai refusé de répondre à ses questions, j'avais une blessure à l'œil droit.

—Ne parlant pas le français, je ne pouvais pas comprendre ce que le jeune Lin teau disait, mais par les signes qu'il faisait, j'ai compris qu'il me désignait comme celui qui l'avait frappé.

—Avez-vous un poignard sur vous?

—Non. J'avais seulement mon raïroir et je suis dans l'habitude de le porter.

—Avez-vous l'intention de vous battre ce jour-là?

—Non.

—Avez-vous déjà vu ce poignard avant aujourd'hui?

—Non, jamais.

Puis la séance a été ajournée à ce matin.

On écrit de Melbourne, dans les Cantons de l'Est que Alexandre McKenzie, fils de Andrew McKenzie, est décédé à Melbourne la semaine dernière. Il y a quelques années, alors qu'il demeurait dans les Etats de l'Ouest, il fut arrêté sur accusation d'avoir détourné une diligence et condamné à l'emprisonnement pour la vie. Les détectives cherchés de la cause avaient réussi à l'obtenir une condamnation contre lui, afin de mettre la main sur la récompense de mille piastres offerte pour la conviction du coupable et les autorités n'y avaient vu que du feu. Le père du condamné dépendait des démarches et réussit à démontrer son innocence au coroner anglais, qui a obtenu sa libération.

SEANCE DE CE MATIN

On continue toujours le procès de Carlo. Ce procès est très long, bien plus long qu'on ne l'avait espéré. Il ne reste plus que deux jours pour terminer la semaine, mais on compte bien finir demain soir, peut-être ce soir.

Le premier témoin est

L'ACCUSÉ CARLO

Il est interrogé par M. Archambault.

Après que Fioriti lui eut montré son poignard, ils sont allés tous ensemble à une seule place, rue Wolfe. Il était à peu près 11 heures moins dix quand ils ont pris

LE MEURTRE DE LA RUE MONTCALM

La déposition de l'accusé Carlo

La preuve de la défense terminée — Les adresses

On attend un verdict ce soir

La séance d'hier après-midi a été des plus intéressantes, car c'est l'accusé lui-même qui a été témoin. Son témoignage qui a été très long a vivement intéressé l'auditoire.

Après avoir été assermenté, Pasquelli Carlo, dépose et dit:

"Je jure que le premier jour de janvier dernier, à sept heures et demi du soir j'ai reçu la visite de mes trois compagnons et que je suis parti avec eux à dix heures du soir."

"Nous avons passé par les rues St-Catherine, St-Laurent, Craig, St-Dominique, Craig, Jacques-Cartier et Lagachetière."

"Nous avons rencontré le jeune Lin teau près de la rue Beaudry; alors Colucci s'est écrié: "Hello, Joe, donne-moi la main!"

—Est-ce que quelqu'un de vos amis n'a pas dit au jeune Lin teau: veux-tu le battre?"

—Non.

Le prisonnier déclara de plus que qu'il ne rencontrait le jeune Lin teau, ils marchaient sur la chaussée et que lui marchait sur le trottoir.

"J'avais les mains dans les poches de mon paletot, alors le jeune Lin teau s'écria: "Que voulez-vous?" et j'ai répondu: "Que voulez-vous, toi-même; pour quel motif as-tu appelé?"

Le témoin a aussi remarqué que la victime du meurtre se tenait dans un coin noir.

—Qu'est-il arrivé ensuite?

—Assurément j'ai mis le pied sur le trottoir, le jeune Lin teau s'est précipité sur moi et m'a frappé à deux reprises différentes. Le père Lin teau est venu à la rescousse et m'a aussi donné deux coups de poing en arrière de la tête. Alors je suis tombé à la renverse. Mes trois compagnons virent à mon secours et le raïroir que je portais dans ma petite poche d'en haut est tombé par terre comme je me relevais sur mes pieds.

Le jeune Lin teau frappa de nouveau par derrière le cou de Lin teau. Je me relevai avec peine et je m'enfuis sur la rue Lagachetière. Les autres continuèrent de se battre.

—Quand avez-vous constaté que vous aviez perdu votre raïroir?

—C'est seulement quand je fus rendu à ma maison de pension.

—Vous en êtes vous servi durant la bagarre?

—Non, jamais.

—Quand vous êtes-vous aperçu que vous aviez perdu votre raïroir?

—J'étais alors rendu rue Lagachetière. Puis je me suis rendu de nouveau dans la cour de Lin teau pour retrouver mon chapeau. Mes compagnons se battaient encore et moi je suis parti immédiatement pour l'hôtel de Colucci.

—Quelles sont ces personnes que vous avez rencontrées là?

—J'y ai rencontré Tronardo Franza et Leonardo Colucci.

—Qu'est-ce qu'ils ont fait?

—Le leur ai dit que j'avais été battu et que j'avais perdu mon chapeau. Les amis que j'ai rencontrés là m'ont offert de venir avec moi à la recherche de mon chapeau. Nous nous sommes rendus sur la scène de la bagarre; nous avons cherché en vain, allumant des lanternes.

—C'est alors que Franza a proposé d'aller chercher un agent de police pour tâcher de retrouver le chapeau perdu.

—Nous avons rencontré deux agents de police sur la rue Jacques-Cartier. Ils sont venus avec nous, mais nous n'avons pu trouver le chapeau. Les agents de police ont refusé de regarder dans la maison.

—Alors je suis revenu à la maison avec Franza par la rue Beaudry, Ste-Catherine et Ste-Elizabeth. J'ai laissé Franza à la rue Marie-Joseph.

—Qui vous avait prêté un chapeau?

—C'est Antonio Colto.

—C'est s'est-il passé ensuite?

—Je me suis couché aussitôt que je me suis rendu à la maison. Je me levai le lendemain matin vers 8 heures. Aussitôt après m'être habillé, deux agents de police entrèrent dans la maison, accompagnés par Franza. Ils me demandèrent si j'avais perdu un chapeau. J'ai répondu que oui, et ils m'ont dit d'aller avec eux pour le chercher. Ils ont dit qu'ils allaient reconnaître mon chapeau. On m'a alors dit d'attendre quelque temps. L'agent de police sortit de nouveau avec Franza pour trouver ses compagnons de la veille.

—C'est alors qu'en m'a mis dans un cachot. Il était un peu plus de midi et je fus informé quelques temps après que quelqu'un avait été poignardé la veille.

On ne m'a pas interrogé avant et j'ai cru aussitôt qu'on m'avait arrêté parce que j'avais pris part à la bagarre.

Le dimanche matin, on me conduisit à l'hôpital Notre-Dame, devant le coroner MacMahon et le jeune Lin teau. J'ai refusé de répondre à ses questions, j'avais une blessure à l'œil droit.

—Ne parlant pas le français, je ne pouvais pas comprendre ce que le jeune Lin teau disait, mais par les signes qu'il faisait, j'ai compris qu'il me désignait comme celui qui l'avait frappé.

—Avez-vous un poignard sur vous?

—Non. J'avais seulement mon raïroir et je suis dans l'habitude de le porter.

—Avez-vous l'intention de vous battre ce jour-là?

—Non.

—Avez-vous déjà vu ce poignard avant aujourd'hui?

—Non, jamais.

Puis la séance a été ajournée à ce matin.

SEANCE DE CE MATIN

On continue toujours le procès de Carlo. Ce procès est très long, bien plus long qu'on ne l'avait espéré. Il ne reste plus que deux jours pour terminer la semaine, mais on compte bien finir demain soir, peut-être ce soir.

Le premier témoin est

L'ACCUSÉ CARLO

Il est interrogé par M. Archambault.

Après que Fioriti lui eut montré son poignard, ils sont allés tous ensemble à une seule place, rue Wolfe. Il était à peu près 11 heures moins dix quand ils ont pris

leur dernière consommation. Il avait les mêmes habits qu'il porte aujourd'hui.

Il n'a montré son raïroir à personne. Il ne savait même pas qu'il l'avait dans sa poche. Il dit que quand il oublie d'être meurtre sur sa poche, il a été question de cela devant le coroner.

On présente le raïroir à l'accusé qui montre à la Cour comment il portait son raïroir, dans la petite poche d'en haut.

C'est seulement quand je me suis couché que je me suis aperçu que j'avais perdu mon raïroir; avant d'en venir à cette conclusion, j'ai regardé dans la poche où j'avais l'habitude de le mettre.

"Au cours de la bataille, le jeune Lin teau m'a frappé deux fois. Le père aussi m'a frappé; mais je suis tombé immédiatement."

"Tout le temps que je me suis battu, on s'est servi du poing, d'ailleurs, je n'ai pas tout vu, car j'étais sur le trottoir."

En réponse à M. St-Pierre, il dit qu'il se conduisait assez paisiblement, cependant, comme il avait vu un peu, il était un peu inquiet. Il n'a pas eu de conversation avec Lin teau avant la bagarre. C'est Lin teau qui lui a dit: "What do you want?" J'ai répondu par la même question. C'est Lin teau qui a frappé le premier et c'est moi qui ai reçu le coup.

Le président du tribunal lui pose plusieurs questions, mais le témoin ne dit rien de nouveau et s'en tient à ce qu'il a déjà dit.

On rappelle de nouveau Antonio Colucci. Ce témoin a déjà comparu. Il ne parle ni anglais ni français. C'est lui qui, en sa qualité de gérant de restaurant sur la rue St-Catherine a servi les consommateurs.

Le témoin était présent le 3 janvier dernier à la confrontation des Italiens à l'hôpital Notre-Dame.

Il n'a rien compris de ce qu'il s'est dit et il a seulement compris quand on leur a commandé de mettre leurs chapeaux. Et le témoin ne dit rien de plus.

JOSEPH MOUTON. — Episcier de Montréal, était assermenté et dépose et dit: Je connais l'accusé depuis 4 ans, c'est un homme paisible qui jouit d'une bonne réputation.

La défense déclare alors sa preuve close, il a déjà encore plusieurs témoins de la défense à faire entendre, mais la cause a déjà été trop longue. Cependant, M. Archambault fait venir encore un témoin dans la liste, ce témoin n'est autre que M. Alphonse Armstrong, qui a déjà été entendu dans cette cause.

Il dit que la maison de Lin teau est plus près de la rue St-Catherine que de la rue Lagachetière sur la rue Montcalm. Il a vu les Italiens qui couraient. "Je n'ai pas dit cela dans mon examen à l'équité préliminaire, parce que je croyais la chose sans importance."

—Avez-vous entendu les Lin teau les appeler?

—J'ai entendu les Lin teau parler, mais je ne sais pas ce qu'ils disaient.

Par M. Archambault: — Savez-vous si ce sont les Lin teau qui parlaient, qui appelaient?

—Non.

Par M. St-Pierre: — C'était du côté des Lin teau que sont parties ces paroles?

—Oui.

Par la deuxième fois M. St-Pierre déclare la preuve de la défense terminée et cette fois M. Archambault a aussi fini.

La cour est alors ajournée pour quelques minutes afin de permettre aux avocats de se préparer aux adresses au jury.

Le premier discours au jury a été prononcé par M. St-Pierre. Il a d'abord parlé en français puis en anglais. Au moment où nous allons sous presse, M. Quinn termine son adresse en anglais et M. Archambault lui succède et parle en français.

Selon toutes les probabilités, il y aura un verdict ce soir.

Les jurés ont l'air bien fatigués; comme on le sait ils sont enfermés depuis lundi et le congé qu'ils auront ce soir ou demain le plus tard sera bien utile.

ELECTROCUTE

Il proclame son innocence

Sing-Sing, 12. — Arthur Mayhew, le soi-disant meurtrier de Stephen Powell, a été électrocuté ici ce matin. Il est mort en proclamant son innocence et a déclaré que Haynes et Frank Alford étaient responsables du meurtre. Il a fait des résistances pour s'asseoir dans la chaise fatale et on a dû le forcer pour s'y asseoir. Il y avait une minute que le courant électrique a été tourné quand Powell a été déclaré mort.

IL PROTESTE DE SON INNOCENCE

Il y a quelques jours, un huissier de la Cour Supérieure se rendait chez M. Pierre Girard, commis-voyager, au n° 173 de la rue Notre-Dame, et opérait la saisie de l'ameublement. Or, hier, comme l'huissier faisait une constatation de disparition de plusieurs objets importants, une plainte fut immédiatement portée contre M. Girard, le gérant, qui a été arrêté ce matin par les officiers du grand comble. Girard se dit innocent. Il subira son procès mercredi prochain.

PERSONNEL

M. J. B. Crestier, chirurgien-dentiste, maintenant établi d'une grave maladie qui l'a retenu à l'hôpital privé du Dr. de St-Prévoit, rue Sherbrooke, depuis six semaines, continuera comme par le passé à donner ses soins à sa clientèle, à son bureau, No 200 rue St-Denis, coin de la rue St-Catherine.

COMTE DE VAUDREUIL

UNE REUNION IMPORTANTE

Grande assemblée à Ste-Marthe lundi prochain

Il y a eu, hier après-midi, au village de Vaudreuil, réunion des principaux chefs libéraux de ce comté. On remarquait un nombre de personnes présentes: MM. McCable, préfet du comté; Paul D. n. s. maire de la paroisse de Vaudreuil; Legault, maire de la paroisse de Newton; Salouin, maire de la paroisse de Rigaud; Cyr, maire de la paroisse de Ste-Marthe; J. Chevrier, maire de la paroisse de Saint-Lazare; Azilda Doucet, maire de la paroisse de l'île Perrot; Dr Emery Lalonde, maire du village de Rigaud; H. S. Harwood, M. P., Azilda Doucet, Noé Castonguay, L. Brabant, Ladger Castonguay, J. G. de la Durantaye, Dr Dr Hornel-Pilon, J. G. de la Durantaye, et, autres.

Il a été décidé d'avoir une convention des électeurs de